# Document d'informations clés
# TAILOR ACTIONS AVENIR ISR (Part C)

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

Nom du produit : **TAILOR ACTIONS AVENIR ISR – Part C** (le « Fonds »)
Code ISIN : FR0007472501

Initiateur du PRIIP : **Tailor Asset Management**
Contact : 23 rue Royale – 75008 Paris ; appelez-le +33 (0)1.58.18.38.10 pour de plus amples informations ; https://www.tailor-am.com/

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Tailor Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés
Tailor Asset Management est agréée en France sous le n°GP90031 et règlementée par l'AMF.
**Date de production du Document d'Informations Clés (« DIC ») : 18/07/2025**

*****

**VOUS ETES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET PEUT ETRE DIFFICILE A COMPRENDRE.**

*****

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type**
Ce produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières de droit français et constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (le « **Fonds** »). Le Fonds est soumis aux règles applicables aux OPCVM agréés.

**Durée**
Le fonds a été créé le 16 avril 1993 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas d'une dissolution anticipée ou de prorogation.

**Objectifs**
L'objectif de gestion est de surperformer l'indice de référence MSCI EMU Net Return EUR Index (dividendes nets réinvestis) sur un horizon de placement minimum recommandé supérieur à 5 ans, en investissant à hauteur de 90% au moins dans des valeurs (dont 75% minimum de pays de l'Union Européenne), sélectionnées selon une double approche ESG « best in universe » et « best effort ». Cet objectif est associé à une démarche de nature extra financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») tels que la politique environnementale de l'émetteur, la protection des salariés ou encore la compétence de l'équipe dirigeante.

Le fonds est classé : « Actions des pays de la zone euro ». Afin de permettre l'éligibilité du fonds au PEA, le fonds est investi à hauteur de 75% en instruments financiers éligibles au PEA.
La stratégie d'investissement est une gestion active et consiste à construire un portefeuille investi principalement en actions des pays de l'Union Européenne à hauteur minimum de 75 % de l'actif net dont 65% de l'actif net des pays de la zone euro et en produits de taux (max. 25% de l'actif net) par le biais :

- d'une sélection de valeurs sur des critères fondamentaux de prix et de performance d'entreprises (multiples de capitalisation, perspectives de croissance, de tous secteurs ou taille de capitalisation dont 10% maximum de l'actif en actions de petites et moyennes capitalisations soit inférieures à 1Mds€ de capitalisation boursière).
- d'une analyse des taux d'intérêts : qualité des émetteurs, échéances, sensibilité aux variations de taux, La gestion sera discrétionnaire en termes de répartition dette publique/ dette privée et du rating.

Ces produits de taux pourront, jusqu'à 25% de l'actif net être réputés « Investment Grade » (notation supérieure ou égale à BBB- dans l'échelle de notation Standard & Poors et Fitch ou Baa3 dans l'échelle de notation Moody's ou jugé équivalente selon l'analyse de la société de gestion). Les produits de taux à caractère spéculatif dits « High Yield » (produits non notés ou de notation inférieure à BBB- dans l'échelle de notation Standard & Poors et Fitch ou inférieure à Baa3 dans l'échelle de notation Moody's ou jugé équivalente selon l'analyse de la société de gestion) ne pourront représenter plus de 10% de l'actif net.
Les notations mentionnées sont celles retenues par le gérant lors de l'investissement initial. En cas de dégradation de la notation pendant la durée de vie de l'investissement, l'équipe de gestion effectue une analyse au cas par cas de chaque situation et décide ou non de conserver la ligne concernée.

Les limites d'investissement définies en fonction de l'appréciation du risque de crédit par les agences de notation pourront ainsi être modifiées en fonction de l'analyse propre de l'équipe de gestion.

L'analyse des valeurs dans lesquelles le FCP est investi s'appuie sur une analyse financière puis extra-financière par l'intégration de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) selon le processus décrit ci-après.
Le fonds s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement (approche « best in universe »). Il cherche également à investir dans des sociétés qui entament leur démarche RSE et sont dans une dynamique positive d'amélioration de leurs pratiques ESG (approche « best effort »).
Le fonds applique deux filtres extra-financiers sur sa sélection de valeurs : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces dernières doivent respecter une note ESG minimum. Ces notations sont déterminées par l'outil scoring propriétaire de la société de gestion qui permet d'évaluer et d'analyser les émetteurs sur chacun des 3 piliers E (ex : environnement), S (ex : l'impact social) et G (ex : gouvernance). Cette analyse aboutit à une note ESG qui s'appuie sur des données externes et internes. Le gérant devra construire son portefeuille sur la base d'un univers de valeurs dont les notations ESG permettent l'exclusion des 30% de valeurs les moins bien notées. Les pondérations retenues pour chaque domaine ESG sont consultables dans le code de transparence du fonds disponible sur le site internet www.tailor-am.com/esg
Pour s'assurer que l'OPC répond aux exigences ISR, 90% au moins des titres du portefeuille doivent faire l'objet d'une notation ESG.
Cette approche peut impliquer certaines limites méthodologiques détaillées dans le prospectus. Par ailleurs, pour une information plus détaillée sur la méthodologie de notation extra-financière mise en œuvre dans l'OPCVM et ses limites, l'investisseur est invité à se référer au Code de Transparence de Tailor Asset Management disponible sur le site internet www.tailor-am.com.

Le FCP peut investir jusqu'à 10 % de son actif OPCVM de droit français ou européens et/ou de FIA à vocation générale ouvert à une clientèle non professionnelle, ou de FIA répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier, gérés ou nom par TAILOR ASSET MANAGEMENT, et de toute classification.
La part C du FCP capitalise ses revenus chaque année. Sa devise de libellé est l'EUR. La durée minimale de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

**Conditions de souscriptions et de rachats**
Les souscriptions et les rachats sont centralisés à J avant 12 heures (heure de Paris) par CACEIS Bank et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de J et publiée à J+1. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité de l'existence de délais contractuels supplémentaires propres à leurs intermédiaires financiers pour la centralisation de leurs souscriptions et rachats. La société de gestion a mis en place un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates ». Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et le Règlement du produit.

**Informations pratiques**
Le dépositaire est CACEIS Bank – 89-91 rue Gabriel Péri, 92120, Montrouge.
Le souscripteur peut obtenir plus d'informations sur l'OPCVM (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel) gratuitement, sur simple demande écrite auprès de Tailor Asset Management – 23 Rue Royale – 75008 PARIS – www.tailor-am.com. Les documents seront uniquement remis en langue française. Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion et sur le site internet www.tailor-am.com.

**Investisseurs de détail visés**
Tous investisseurs privés ayant la connaissance et l'expérience requises pour comprendre les caractéristiques et les risques liés à la détention de titres d'actions de l'Union européenne et de la zone euro, recherchant une stratégie dynamique et un rendement sur un placement à long terme (5 ans minimum) et capables de supporter des pertes financières. Le montant minimum de première souscription est d'1 part.
Tout porteur de parts doit informer immédiatement le FCP dans l'hypothèse où il deviendrait une « U.S. Person ». Tout porteur de parts devenant U.S. Person ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles parts et il pourra lui être demandé d'aliéner ses parts à tout moment au profit de personnes n'ayant pas la qualité de « U.S. Person ». La société de gestion se réserve le droit de refuser toute souscription de part au profit d'un porteur ayant la qualité d'« U.S. Person ». Ce refus de la part de la société de gestion devra être exercé avant le calcul de la valeur liquidative associée à la souscription concernée.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUES

| 1 | 2 | 3 | **4** | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

**Risque le plus faible** **Risque le plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette durée de 5 ans et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (« ISR ») permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 5 ans.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques pertinents non pris en compte dans cet indicateur :**
- Risque de liquidité : Le cas échéant, le fonds pourra être exposé au risque de liquidité inhérent aux petites et moyennes capitalisations. Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Il peut se traduire par une impossibilité de vendre ou par une baisse du prix des actifs et dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser.
- Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.
Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| ***Période d'investissement recommandée : 5 ans***<br>***Exemple d'investissement : 10,000€***<br>**Scénarios** | | **Si vous sortez après 1 an** | **Si vous sortez après 5 ans** |
|---|---|---|---|
| **Minimum** | **Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.** | | |
| **Scénario de tension** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 3,490€ | 2,580€ |
| | Rendement annuel moyen | -65.07% | -23.76% |
| **Scénario défavorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 7,460€ | 10,520€ |
| | Rendement annuel moyen | -25.36% | +1.02% |
| **Scénario intermédiaire** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 10,620€ | 13,430€ |
| | Rendement annuel moyen | +6.17% | +6.07% |
| **Scénario favorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | 13,520€ | 17,740€ |
| | Rendement annuel moyen | +35.21% | +12.15% |

Scénario défavorable : au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2022
Scénario intermédiaire : au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2025
Scénario favorable : au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021

## QUE SE PASSE-T-IL SI TAILOR ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fond ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

**Coûts au fil du temps**
Le tableau ci-dessous présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :
- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

| Investissement : 10,000€ | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---|---|---|
| Coût total | 734€ | 4,279€ |
| Réduction du rendement par an | +7.45% | +6.23% |

La réduction du rendement par an montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.30% avant déduction des coûts et de 6.07% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

**Composition des coûts**

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---|
| **Coûts d'entrée** | 2.00% de votre investissement que vous payez au moment de l'entrée dans le Fonds. Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé, il peut donc être plus faible. | **Jusqu'à 200 EUR** |
| **Coûts de sortie** | TAILOR AM ne facture pas de coût de sortie pour ce produit. | **0 EUR** |
| **Coûts récurrents prélevés chaque année** | | |
| **Frais de gestion et autres frais administratifs d'exploitation** | 2.43% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels de l'exercice précédent. | **238 EUR** |
| **Coûts de transaction** | 2.54% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | **249 EUR** |
| **Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions** | | |
| **Commissions liées aux résultats** | 0.48% de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 derniers exercices.<br><br>Méthode : **17,94% TTC** de la surperformance de l'OPCVM nette de frais de gestion par rapport à **l'indice MSCI EMU Net Return EUR Index (dividendes nets réinvestis)**, si la performance du FCP est positive.<br>La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée doit être payée à la société de gestion est de douze mois. Le fonds ayant un calcul de valeur liquidative quotidien, la commission de surperformance est calculée et provisionnée chaque jour dans la valeur liquidative. | **47 EUR** |

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

**Période minimale de détention requise : 5 années**
Vous pouvez désinvestir partiellement ou en totalité chaque jour sans pénalité.
Ouvert à tous les souscripteurs dont les investisseurs institutionnels, les gérants de trésorerie des grandes entreprises ainsi qu'aux particuliers. Le Fonds s'adresse plus particulièrement à des investisseurs souhaitant s'exposer principalement au risque des marchés des actions de l'Union Européenne et de la zone euro, ainsi qu'aux résidents français titulaires d'un compte d'instruments financiers PEA. Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en œuvre, la durée minimum de placement est équivalente à 5 années.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser votre réclamation auprès de votre conseiller habituel. Vous pouvez également adresser votre réclamation à la Société de Gestion par email à l'adresse suivante : contact@tailor-am.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : TAILOR ASSET MANAGEMENT, 23 rue Royale, 75008 PARIS. L'ensemble de la procédure de réclamation se trouve sur notre site internet www.tailor-am.com.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ?

Les informations relatives aux performances passées de ce Fonds sont disponibles dans le document intitulé « Performances passées – OPC Tailor Asset Management » accessible sur le site internet www.tailor-am.com, rubrique « Informations règlementaires ». Les données relatives aux performances passées seront présentées sur les dix dernières années.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds.

Les détails de la politique de rémunération de Tailor Asset Management sont disponibles sur le site internet www.tailor-am.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.
Le fonds se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »). La prise en compte des risques de durabilité dans le processus d'investissement est précisée dans le code de transparence disponible sur le site internet https://www.tailor-am.com/esg.html.
Enfin, au sens de la Position-Recommandation AMF 2020-03, l'approche extra-financière mise en œuvre dans le fonds est fondée sur un engagement significatif dans la stratégie d'investissement permettant ainsi une communication centrale sur la prise en compte des critères extra-financiers.

La responsabilité de Tailor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.